

## **Dietswell S.A.**

Société anonyme au capital de 5.303.475 euros  
Siège social : 1 rue Alfred Kastler, le Naïade 78280 Guyancourt  
428 745 020 RCS Versailles

(La "**Société**")

<p style="text-align: center;"><b>RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013</b></p>
---

Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale, statuant en la forme ordinaire, conformément aux dispositions de la loi et des statuts de la Société à effet de vous rendre compte de l'activité et des résultats de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013 et de soumettre à votre approbation les comptes sociaux dudit exercice, ainsi que l'affectation du résultat comptable dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture du présent rapport de gestion, ainsi que des rapports du Commissaire aux comptes.

Les comptes sociaux qui vous sont présentés ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable, et en observant les principes de prudence et de sincérité.

### **1. ACTIVITE DE LA SOCIETE**

Conformément à l'article L. 225-100 alinéas 3 à 6 du Code de commerce, nous vous indiquons que les différents éléments fournis dans le présent rapport constituent notre analyse de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société au titre de l'exercice 2013.

#### **1.1 Situation et évolution de l'activité de la Société durant l'exercice écoulé**

L'année 2013 a été marquée par une croissance de l'activité sur l'ensemble des métiers à l'exception des opérations de forage et rig management (Dietswell Contracting).

- o **Assistance Technique (Dietswell Services)**

L'exercice a permis de réaliser une forte croissance (+27%) prolongeant ainsi un mouvement de reprise engagé en 2011.

Sur le plan commercial, le département a étoffé son organisation, afin de développer ses relations commerciales au sein du portefeuille actuel, et l'élargir à de nouveaux clients.

- o **Audit/Inspection (FACTORIG)**

L'année 2013 se solde pour un niveau d'activité en léger retrait (-7%) en raison d'un premier trimestre en retrait. Cette année de consolidation n'entame en rien le potentiel de croissance des activités d'audit et d'inspection des équipements de forage et la qualité de nos offres reconnue par nos clients.

L'activité a bénéficié notamment des contrats cadre avec de grands donneurs d'ordre du Moyen Orient, dont LUKOIL Middle East aux Emirats Arabes unis et British Petroleum (BP) en Irak.

Enfin un élargissement du portefeuille d'activité a été initié par le lancement d'une offre de formation en « Sécurité des opérations de forage par le suivi de l'intégrité des équipements ».

- o **Bureau d'études – Ingénierie (Dietswell Solutions)**

S'appuyant sur un positionnement technologique en phase avec les nouvelles attentes des clients, le chiffre d'affaires a poursuivi sa progression (+50%) grâce à un courant continu de contrats alimenté notamment par des liens privilégiés avec Technip.

Le démarrage au cours du quatrième trimestre d'un nouveau projet offshore en eaux profondes a permis d'accélérer la croissance. Ce contrat d'envergure, tant au niveau technique que financier, se prolongera au cours du premier semestre 2014

- o **Forage & Management de Projet (Dietswell Contracting)**

Dans le domaine du forage, aucune activité n'a pu être réalisée en 2013 avec l'appareil Sedlar 160, qui reste stationné en Tunisie.

Dans le domaine du « Project Management », aucune activité n'a pu être réalisée en 2013, à l'exception de travaux de second œuvre en Tunisie pour un opérateur local.

## 1.2 Recherche et développement

En matière de recherche et développement, la Société a concentré ses efforts sur le concept de Horse Shoe Rig (HSR) initié en 2008.

Dans le cadre du projet validé et financé par OSEO Innovation, les travaux conduits en 2013 ont permis de compléter les études préliminaires techniques et commerciales.

## 1.3 Evénements importants survenus depuis la date de clôture de l'exercice

Depuis la clôture de l'exercice (soit le 31 décembre 2013) :

- La société a signé le 2 février 2014 un contrat avec la société ENAGAS Transporte S.A.U. pour la réalisation :
  - D'une rénovation complète d'une unité de forage installée sur une plateforme offshore au large de Bilbao (Espagne)
  - D'un programme de forage sur un puits de work-over, sur cette même plateforme
  
- La société a signé le 10 mars 2014 un contrat avec la société STREAM OIL OWALI pour la réalisation d'un programme de forage au Gabon avec l'appareil Sedlar 160.

#### 1.4 **Evolution prévisible et perspectives d'avenir**

L'année 2013 confirme la dynamique de croissance engagée en 2012 : l'année 2012 qui avait été marquée par un fort redressement en termes d'activité et un retour à la rentabilité. En 2014 notre ambition est d'accélérer en termes de croissance et de rentabilité. C'est une ambition réaliste compte tenu du carnet de commande, des efforts commerciaux déployés et du potentiel de croissance de nos marchés, en particulier dans le domaine de l'audit et inspection.

#### 1.5 **Informations sur les délais de paiement des fournisseurs de la Société**

Conformément aux dispositions de l'article L. 441-6-1 alinéa 1 du Code de commerce, le tableau du solde des dettes fournisseurs au 31 décembre 2013 est joint à ce rapport en **annexe 4**

## 2. FILIALES ET PARTICIPATIONS

### (a) IDR (Industrial Drilling Rigs)

IDR, société de droit russe immatriculée en 2008, capitalisée pour un montant de 3,6 millions de Roubles (RBL) est une filiale de la Société à 50%.

La démarche de cession de la participation de la Société engagée en 2011 s'est conclue auprès de la société russe « AllianceSpetStroi LLC » pour un prix égal à la valeur nominale, soit 49.000 euros.

Cette somme a effectivement été payée à DIETSWELL mais la réalisation effective de cette cession de participation est suspendue à la finalisation des démarches juridiques d'enregistrement de la transaction auprès des autorités russes.

IDR n'a enregistré aucune activité sur l'exercice clos le 31 décembre 2013.

### (b) Dolfines Logistique

La Société détient 100% de la Société Dolfines Logistique.

Au titre de l'exercice écoulé, DOLFINES LOGISTIQUE :

- N'a réalisé aucun chiffre d'affaires.
- a réalisé une perte 20.066,13 euros
- Sa situation nette s'élève à 21.857,34 euros
- Compte tenu de la situation nette de sa filiale, la société a comptabilisé sur l'exercice 2013 une provision des titres de participation de Dolfines Logistique pour un montant de 16.205,66 €

### (c) Feumag Holding Company Limited

La Société détient 30% de Feumag Holding Company Limited ("**Feumag**"), qui détient elle-même 42,7% de la société DMM, société vecteur des opérations de forage en Algérie.

Les comptes de Feumag ne nous ont pas été communiqués.

Nous vous indiquons que la Société n'est plus en charge du suivi des opérations et ne peut garantir la gestion de cette société.

### (d) Dietswell Do Brasil Limitada

Il s'agit d'une filiale de droit brésilien qui a obtenu son enregistrement officiel auprès du registre du commerce le 26 novembre 2013.

La Société est détenue à 100% par Dietswell S.A.

Aucune activité n'a été enregistrée sur l'exercice 2013

### 3. RESULTATS - AFFECTATION

#### 3.1 Examen des comptes et résultats financiers

Le **total général du bilan** s'élève à 27.337.960 euros au 31 décembre 2013 contre 26.062.699 euros pour l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2013, le **chiffre d'affaires** de la Société s'élève à un montant de 17.335.860 euros contre 15.217.778 euros pour l'exercice précédent.

Les **produits d'exploitation** de l'exercice clos le 31 décembre 2013 ont atteint au total 17.550.515 euros contre 15.746.230 euros pour l'exercice précédent.

Les **charges d'exploitation** de l'exercice clos le 31 décembre 2013 ont atteint au total 17.310.507 euros contre 15.915.666 euros pour l'exercice précédent.

Le **résultat d'exploitation** ressort pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 à un montant positif de 240.007 euros contre un montant négatif de 169.435 euros pour l'exercice précédent.

Le **résultat financier** ressort pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 à un montant négatif de 302.090 euros contre un montant négatif de 113.719 euros pour l'exercice précédent.

Le **résultat exceptionnel** ressort pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 à un montant positif de 328.020 euros contre un montant positif de 557.145 pour l'exercice précédent.

Le **résultat courant avant impôts** s'établit pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 à un montant négatif 62.082 euros contre un montant négatif de 283.154 euros pour l'exercice précédent.

L'exercice clos le 31 décembre 2013 fait ressortir un **profit net de 325.335 euros** contre un profit net de 312.883 euros l'exercice précédent.

#### 3.2 Dividendes versés au cours des trois derniers exercices sociaux

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

#### 3.3 Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport est annexé (**Annexe 1**), conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices.

### 3.4 **Résultat de l'exercice social et proposition d'affectation du résultat**

Nous avons arrêté les comptes sociaux de l'exercice social le 31 décembre 2013 et constaté que :

- Le profit net comptable de l'exercice social clos le 31 décembre 2013 s'élève à la somme de 325.335,13 euros,
- le compte "report à nouveau" présente un montant débiteur de 5.489.659 euros au 31 décembre 2013,
- le compte "réserve légale" présente un montant créditeur de 368.460 euros au 31 décembre 2013.

Nous vous proposons, conformément aux dispositions de l'article 25 des statuts de la Société, d'approuver les comptes sociaux de l'exercice social clos le 31 décembre 2013 tels qu'ils viennent de vous être présentés et d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

- 325.335,13 euros au compte de report à nouveau dont le solde passerait ainsi de (5.489.659) euros à (5.164.324) euros.

### 3.5 **Dépenses non déductibles fiscalement**

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 39-4 du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes sociaux de l'exercice social clos le 31 décembre 2013 comprennent des charges et dépenses non déductibles fiscalement pour un montant de 12.099 euros. Ces charges concernent des amortissements excédentaires au titre de véhicules de société.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quinquies du Code général des impôts, s'il y a lieu, les dépenses visées à l'article 39-5 du Code général des impôts et qui font l'objet du relevé prévu à l'article 54 quater, vous seront communiquées lors de l'assemblée générale ordinaire sous la responsabilité du Commissaire aux comptes. Au titre de l'exercice 2013, nous vous signalons qu'aucune dépense de cette nature n'est à déclarer.

## 4. **CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Nous vous indiquons que les conventions suivantes, visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce, se sont poursuivies au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013 :

- un contrat de travail conclu avec Monsieur Jean-Claude Bourdon, Président Directeur Général de la Société jusqu'au 20 janvier 2013 et désormais administrateur, avait été suspendu pendant la durée de son mandat social de Président Directeur Général, a repris à compter du 20 Janvier 2012.

- une convention d'abandon de compte courant et de créances commerciales avec clause de « retour à meilleure fortune » signée avec la société Dolfines Logistiques , filiale à 100%, en date du 5 décembre 2011 pour un montant total de 744.708,56 Euros.

Compte tenu de l'évolution de la situation chez Dolfines Logistiques au cours de l'exercice 2012, (voir §2 (b)) la clause de « retour à meilleure fortune » a été mise en œuvre selon les modalités décrites au §2 (b).

- une convention de mise à disposition à titre gracieux de bureaux en faveur de la société Dolfines Logistique SAS, afin que cette dernière y domicilie son siège social. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'administration en date du 28 mars 2006. Dans le cadre du déménagement du siège social de la Société, un avenant de reconduction à la nouvelle adresse a été signé en date du 26 décembre 2007 entre la Société et la société Dolfines Logistique SAS ;
- une convention de trésorerie tri-partite avec sa filiale Dolfines Logistique SAS et la société Sofindel SA signée le 3 décembre 2012 ayant pour objet l'optimisation de la gestion de trésorerie du groupe. Aucune rémunération au bénéfice de la Société centralisatrice (DIETSWELL SA) n'est prévue pour l'exécution de cette convention. Les intérêts sur les avances réciproques seront calculés au taux légal en vigueur à la clôture des exercices, sur la base d'une année de 360 jours.

Au cours de l'exercice 2013

- la société a signée le 1<sup>er</sup> juillet 2013 une convention avec la société PL Investissement, portant sur des prestations de conseil en matière d'investissement, de stratégie et de gestion

Nous vous rappelons enfin que conformément aux dispositions de l'article L 225-39 du Code de commerce, le texte des conventions courantes conclues à des conditions normales a été communiqué au Président du Conseil d'administration par les intéressés, et que ce dernier a lui-même communiqué la liste et l'objet de ces conventions aux administrateurs et au Commissaire aux comptes.

## **5. PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL**

### **5.1 Information sur les options d'achat et de souscription d'actions**

Nous vous rappelons que conformément aux dispositions de l'article L. 225-184 du Code de commerce, le Conseil d'administration a rédigé un rapport spécial, mis à votre disposition afin de vous informer des opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013 relatives aux options d'achat et de souscriptions d'actions émises par la Société.

### **5.2 Proportion du capital détenu directement ou indirectement par les salariés**

Au jour de la rédaction du présent rapport de gestion, la proportion du capital détenue par des salariés est égale à 23,3 %, soit un total de 1.245.582 actions de la Société selon la répartition suivante :

Jean Claude BOURDON	1 238 292
Dominique MICHEL	7 290

## 6. CAPITAL SOCIAL - COMPOSITION ET DETENTION

### 6.1 Composition du capital social

Le capital social s'élevait à 5.303.475 euros, divisé en 5.303.475 actions ordinaires d'un euro (1 €) de valeur nominale chacune, intégralement libérées.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, aucune opération n'est venue impacter le capital social de la Société.

### 6.2 Détention du capital social

#### (a) *Renseignements relatifs à la répartition du capital social et à l'autocontrôle :*

Conformément à l'article L. 233-13 du Code de commerce, les principaux actionnaires inscrits au nominatif, au jour de l'établissement du présent rapport sont les suivants :

- Monsieur Jean-Claude Bourdon à hauteur de 23,3 %;
- TRUFFLE Capital à hauteur de 43,4% à travers les différents fonds dont il assure la gestion ;
- Monsieur Jérôme Alric à hauteur de 2,7%.

La Société ne détient aucune action d'autocontrôle.

#### (b) *Les participations croisées :*

La Société ne détient aucune participation croisée au 31 décembre 2013.

## 7. PERSONNEL

L'effectif de la Société au 31 décembre 2013 est de 69 salariés dont 23 au siège social.



## 8. SITUATION D'ENDETTEMENT

Au cours de l'exercice 2013 la Société a négocié la mise en place d'un financement court terme avec la Société Générale aux conditions suivantes :

- montant : 350.000 €
- validité : 1 an à compter d'août 2013
- taux : Euribor + 1,65% ; commission de mobilisation de 0,4%

Au 31 décembre 2013, la dette financière de la Société est composée :

- un prêt OSEO pour un montant total restant dû de 210.000,00 euros avec amortissement jusqu'en 2015 ;
- un prêt OSEO pour un montant total restant dû de 600.000,00 euros avec amortissement jusqu'en 2017 ;
- d'un crédit de trésorerie Société Générale pour un montant de 300.000,00 euros à échéance au 10 janvier 2014.

## 9. INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

### 9.1 Liste des mandats et fonctions exercés dans toutes les sociétés du groupe par chaque mandataire social

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toutes les sociétés du groupe par chacun des mandataires sociaux. Cette liste figure en **Annexe 2**.

Nous vous rappelons ci-dessous l'échéance des mandats ;

<b>ADMINISTRATEURS</b>	<b>Échéance Mandat</b>
<i>Jean Claude BOURDON</i>	AG - comptes 2015
<i>Jean François FOURT</i>	AG - comptes 2015
<i>Jean René GRIGNON</i>	AG - comptes 2014
<i>Pierre LABORIE</i>	AG - comptes 2013
<i>Dominique MICHEL</i>	AG - comptes 2015
<i>Daniel VALOT</i>	AG – comptes 2013

  

<b>COMMISSAIRES aux COMPTES</b>	
<i>Titulaire - Cabinet Grange</i>	AG - comptes 2017
<i>Suppléant - Mr Vincent Pajot</i>	AG - comptes 2017

10. **ATTRIBUTION DE JETONS DE PRESENCE AUX ADMINISTRATEURS DE LA SOCIETE**

Le Conseil d'Administration propose l'attribution de jetons de présence au profit des administrateurs pour un total de 9.000 Euros.

11. **INFORMATIONS SUR LES DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL**

Au présent rapport est annexé (**Annexe 3**), conformément à l'article L. 225-100 alinéa 4 du Code de commerce, un tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires de la Société au Conseil d'administration par application des articles L. 225-129-1 du Code de commerce et L. 225-129-2 du Code de commerce.

12. **RESOLUTIONS PROPOSEES**

Les résolutions que nous vous soumettons correspondent à nos propositions.

Nous espérons qu'elles auront votre agrément et que vous voudrez bien donner au Commissaire aux comptes décharge de l'exécution de sa mission au cours de l'exercice écoulé.

---

**Le Conseil d'administration**

## Annexe 1

**Tableau des résultats des cinq derniers exercices** (en euros)

NATURES DES INDICATIONS	EXERCICES				
	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
<b>Capital social en fin d'exercice</b>					
Capital social	5 303 475	5 303 475	5 303 475	4 441 406	3 862 072
Nombre des actions :					
-ordinaires existantes	5303475	5303475	5303475		
-à dividende prioritaire existantes (sans droit de vote)					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
-par conversion d'obligations					
-par exercice de droits de souscription					
<b>Opérations et résultats de l'exercice</b>					
Chiffres d'affaires hors taxes	17 335 860	15 217 778	12 076 362	9 169 028	14 135 028
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	480 889,2	141 213	(2 587 894)	(1 659 697)	(1 590 595)
Impôts sur les bénéfices	(59 398)	(38 893)	(26 363)		1 409
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	325 335	312 883	(1 680 947)	(5 034 489)	(2 083 937)
Résultat distribué					
<b>Résultat par action</b>					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	0,10 €	0,03 €	-0,48 €		
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	0,06 €	0,06 €	-0,32 €		
Dividende attribué à chaque action					
<b>Effectif</b>					
Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice	67	61	55	53	72
Montant de la masse salariale de l'exercice	7 143 629	7 081 769	6 403 327	5 643 058	7 011 836
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	1 184 890	1 085 211	1 173 495	1 241 691	1 658 444

**Annexe 2**

**Liste des mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés par chaque mandataire social**  
**(Code de commerce article L 225-102-1)**

<b>Nom du mandataire social</b>	<b>Fonctions exercés au sein de la Société</b>	<b>Exercice d'un autre mandat au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013</b>
<b>Jean-Claude Bourdon</b>	Administrateur	
<b>Jean René Grignon</b>	Administrateur	<ul style="list-style-type: none"><li>- Président Directeur Général de Holding Incubatrice Série Bois &amp; Energie SA</li><li>- Président de Valiss SAS</li><li>- Gérant de Jean Grignon SARL</li></ul>
<b>Dominique Michel</b>	Administrateur	<ul style="list-style-type: none"><li>- Administrateur de New Generation Natural Gas</li><li>- Administrateur de GEOCORAIL</li><li>- Administrateur de CMT</li><li>- Administrateur de AUPLATA</li><li>- Administrateur de OHT</li></ul>
<b>Pierre Laborie</b>	Président du Conseil Administrateur et Directeur Général	<ul style="list-style-type: none"><li>- Administrateur de GEOCORAIL</li><li>- Administrateur de OHT</li></ul>
<b>Daniel Valot</b>	Administrateur	<ul style="list-style-type: none"><li>- Administrateur de CGG Veritas</li><li>- Administrateur de SCOR S.E.</li><li>- Administrateur de ALBIOMA</li></ul>

### Annexe 3

#### Tableau récapitulatif des délégations de compétences et de pouvoirs en cours accordées par l'Assemblée générale au Conseil d'administration en matière d'augmentation de capital par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du Code de commerce

Type de délégation	Date de l'assemblée Générale	Contenu de la délégation	Délégation en cours de validité ou utilisée
Augmentation de capital ( <i>maintien du DPS des actionnaires</i> )	AGE 25 juin 2013	Délégation de compétence au Conseil d'administration pour émission d'actions ordinaires avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires pour un montant maximum de 600.000 euros (sous réserve du respect du plafond nominal global d'augmentation de capital fixé à 806.069 euros dans la neuvième résolution de l'AGE du 25 juin 2013).	Cette délégation est valable 26 mois, soit jusqu'au 25 août 2015 Elle n'a pas fait l'objet d'une utilisation à ce jour
Augmentation de capital ( <i>émission de BSA 2013 avec suppression du DPS au profit de plusieurs catégories de personnes</i> )	AGE 25 juin 2013	Délégation de compétence au Conseil d'administration des pouvoirs nécessaires pour l'émission de BSA 2013 donnant chacun droit à la souscription d'une action ordinaire nouvelle d'une valeur nominale d'un euro avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de plusieurs catégories de personnes dénommées (dirigeants et salariés de la Société ou des filiales étant titulaires d'un contrat à durée indéterminée depuis plus de 12 mois à la date d'émission des BSA 2013) – montant maximum de 106.069 BSA 2013 (sous réserve du respect du plafond nominal global d'augmentation de capital fixé à 806.069 euros dans la neuvième résolution de l'AGE du 25 juin 2013).	Cette délégation est valable 18 mois Elle n'a pas fait l'objet d'une utilisation à ce jour

**Annexe 4**

**Tableau du solde des dettes fournisseurs au 31/12/2013 par dates d'échéance**

**BALANCE AGEE FOURNISSEURS EXPRIMEE EN EUROS**

<b>Fournisseurs</b>	<b>Non Echu</b>	<b>0-30 jrs</b>	<b>30-60 jrs</b>	<b>60-90 jrs</b>	<b>&gt;90 jrs</b>	<b>Total EUROS</b>
En Euros	-437 476	-3 178	-17 819	- 1047	-403 330	<b>- 862 851€</b>
En US Dollars	-206 416		-27 246		-30 037	<b>-263 699€</b>
En AED	-11 326	-16 472	-17 511			<b>-45 309€</b>
En GBP	- 3 528					<b>-3 528€</b>

Remarque : Le solde échu en Euros à plus de 90 jours intègre des factures qui font l'objet d'un accord de paiement différé avec les fournisseurs, et ce pour un montant total de 38.301 euros.

Ces montants ne tiennent pas compte des charges à payer pour un montant de 765.608 euros

Pour information, vous trouverez ci-dessous les chiffres de référence de l'exercice 2012

<b>Fournisseurs</b>	<b>Non Echu</b>	<b>0-30 jrs</b>	<b>30-60 jrs</b>	<b>60-90 jrs</b>	<b>&gt;90 jrs</b>	<b>Total EUROS</b>
En Euros	-442 224	-1 513	-248 455	1 726	-540 931	<b>-1 229 406€</b>
En US Dollars	-30 891	-32 122			-2 263	<b>-65 275 €</b>
En AED	-1 427					<b>-1 427 €</b>
En GBP		-857				<b>-857 €</b>